

# COMITÉ DES MOBILITÉS ACTIVES DE PARIS CENTRE

09/09/2021

EN PRÉSENCE DU MAIRE



PARIS  
CENTRE

Devenez acteur des  
mobilités actives à  
Paris Centre

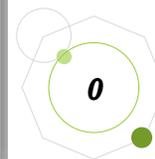


La Mairie de Paris Centre met en place un Comité des Mobilités Actives pour recueillir vos avis et propositions sur les futurs aménagements de l'espace public et les animations autour des mobilités.

Si vous souhaitez participer aux activités du Comité, inscrivez-vous sur [cab-pariscentre@paris.fr](mailto:cab-pariscentre@paris.fr) avant le 1er octobre.



Mairie  
PARIS CENTRE



# RAPPEL DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

## Présidence

Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers

Boris Jamet-Fournier, Conseiller de Paris - Délégué d'arrondissement en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation

## Services de la Ville

Selon l'ordre du jour :

Section territoriale de voirie

Mission aménagements cyclables

Agence de la mobilité

Service aménagement des grands projets

Toujours :

Mairie de Paris Centre

## Habitant.e.s tiré.e.s au sort

4 habitantes tirées au sort sur 75 candidatures

4 habitants tirés au sort sur 110 candidatures

(+ liste complémentaire)

## Collège associatif

Associations de la Maison du Vélo : Velorution Paris Ile-De-France, Atelier Vélorution Bastille, Mieux se Déplacer à Bicyclette, AICV PARIS, Paris en Selle

Associations du Collectif Place aux Piétons :

60 Millions de Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération française de Randonnée pédestre

+ association Femmes en mouvement

## Conseil local du handicap

Le premier CLH de Paris Centre a eu lieu le 12 février.

Deux membres ont été tirés au sort pour rejoindre le comité des mobilités actives

# ORDRE DU JOUR

---

1) Retour sur la mise en œuvre des avis précédents

2) Plan vélo parisien : présentation du schéma cyclable à l'étude

**Ce qui est attendu du comité : échange sur la présentation**

3) Semi- pérennisation de la « coronapiste » de Rivoli

**Ce qui est attendu du comité : Recueillir un avis sur l'aménagement proposé et des propositions d'amélioration**

# 1) Retour sur la mise en œuvre des avis précédents

## Comité du 26/01 et 08/03/2021 :

- Pérennisation des aménagements temporaires en faveur des piétons : diverses modifications retenues des retours du comité et de la consultation citoyenne, au cas par cas. Les aménagements vont reprendre à partir d'octobre pour les rues Vieille du Temple, Temple, Roi de Sicile et Poitou.

## Comité du 03/05/2021 :

- **Régulation des vitesses des trottinettes en freefloating** : l'avis du comité a constitué la ligne de discussion pour la Mairie de Paris Centre avec les opérateurs de trottinettes. La régulation a été activée dans une dizaine de secteur piéton, à la vitesse homogène de 10 km/h. L'arrêt automatique dans les espaces verts n'a pas été retenue pour éviter les amoncellement de trottinettes arrêtées aux entrées des parcs (les usagers ne pouvant plus redémarrer pour la stationner ailleurs).

>> La Ville de Paris souhaite élargir cette démarche à tout Paris, les mairies d'arrondissements ont été consultées cet été. La Mairie de Paris Centre va proposer de nouveaux secteurs piétons à intégrer.

**Continuité piétonne de la rue Saint-Denis au croisement avec la rue de Turbigo** : les discussions avaient portées notamment sur le devenir du stationnement 2RM non loin du carrefour avec Etienne Marcel, et sur la matérialisation d'un passage piéton plus affirmé pour la rue Saint-Denis.

>> La Mairie de Paris Centre a choisi de conserver le stationnement 2RM ici, au regard de la faiblesse de l'offre aux alentours immédiats (aires piétonnes Halles et Montorgueil sans aucun stationnement) et du projet de rue aux école Saint-Martin qui va conduire fin 2021 à la suppression de très nombreuses places de stationnement 2RM rue du Bourg l'Abbé, à quelques centaines de mètres.

>> La Mairie de Paris Centre a souhaité renforcer la lisibilité du passage piéton de la rue Saint-Denis par un jeu de revêtements, de surélévation et/ou de marquage. Les contraintes de délai pour les travaux n'ont malheureusement pas permis à la STV de répondre à cette demande.

## 2) Plan vélo parisien : présentation du schéma cyclable à l'étude

### Contexte :

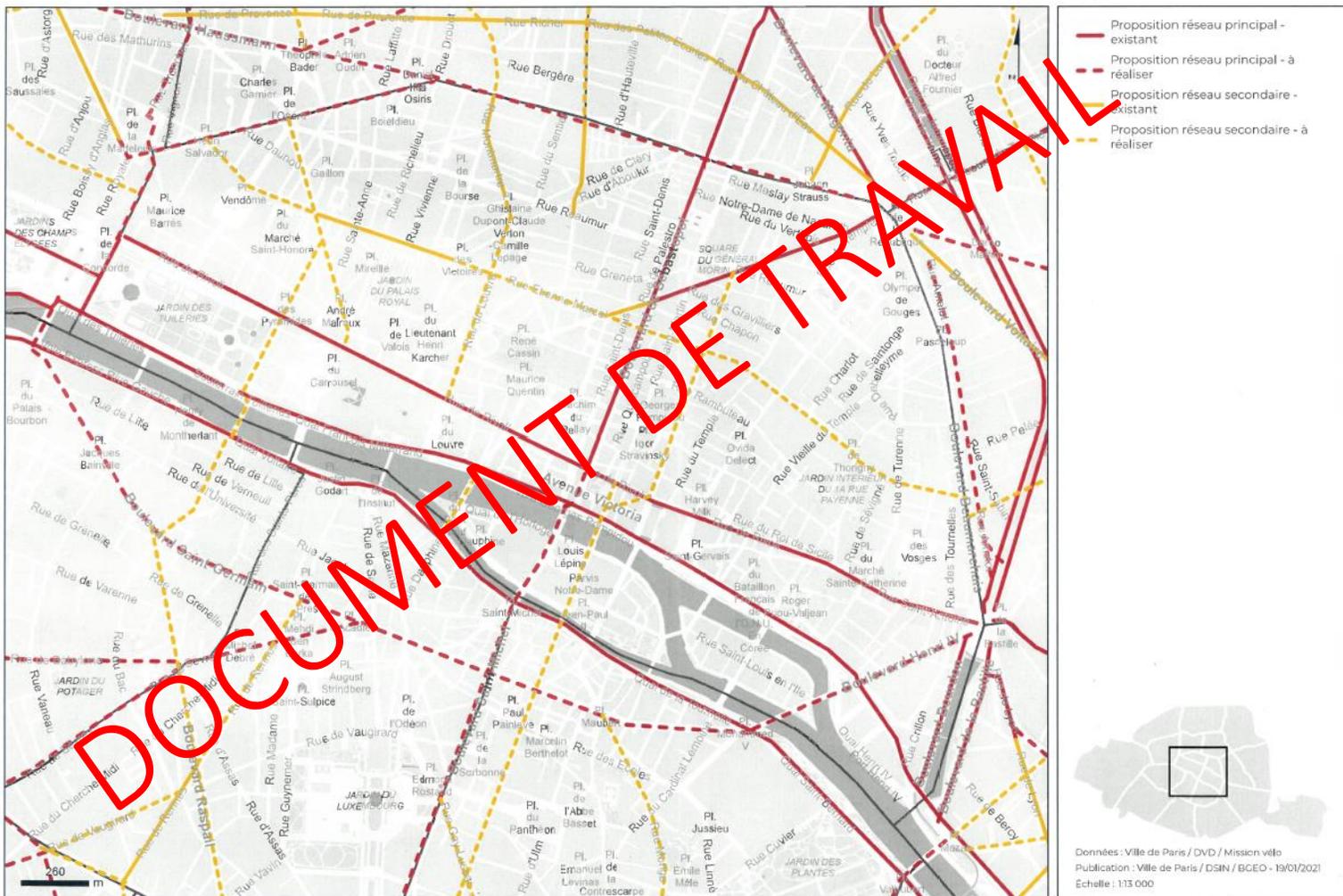
- La Ville de Paris souhaite mettre à jour le plan vélo municipal pour reprendre les engagements de mandature sur la multiplication des aménagements cyclables, le développement du stationnement vélo, etc.
- **Au printemps, la Ville de Paris a soumis aux Maires d'arrondissement une proposition de schéma cyclable**, matérialisant les axes existants et ceux projetés d'ici 2026. Il différencie le **réseau principal** (+ capacitaire et avec des aménagements séparés du trafic automobile) et le **réseau secondaire** (qui peut être – capacitaire et passe parfois par des rues à faible trafic automobile ne nécessitant pas d'aménagements lourds).
- La Ville de Paris a annoncé avant l'été la réalisation d'une **première tranche du plan vélo** correspondant à la **pérennisation des aménagements temporaires**, pour 80 M€.
- Le plan vélo est piloté par la Mission Vélo au niveau de la DVD (Ville entière) dont les effectifs ont été renforcés, appuyée pour certains aménagements par les STV locales.

### Le cadre dans lequel s'inscrit la Mairie de Paris Centre et son rôle :

- **Les Mairies d'arrondissement ne sont pas maîtres d'ouvrage du plan vélo ni des aménagements qui seront réalisés** : c'est la Ville de Paris qui est pilote. Les arrondissements sont en revanche consultés sur la préparation du plan vélo, puis lors de chaque aménagement pour la définition précise des programmes.
- **La démarche « Embellir votre quartier » pourra retenir des aménagements cyclables secondaires d'intérêt local**, non présents au plan vélo parisien, sur arbitrage des Mairies d'arrondissement.
- **La Mairie de Paris Centre est pro-active dans la réalisation du plan vélo**: un rôle de lanceur d'alerte et de lobbying qualitatif et quantitatif et d'imposition d'une méthode participative dans la conception des aménagements.

## 2) Plan vélo parisien : présentation du schéma cyclable à l'étude

### Proposition initiale de la Ville de Paris (printemps 2021) :



### Réseau principal proposé à créer :

- Grands Boulevards
- Boulevard du Palais / place du Chatelet
- Boulevard Henri IV et Pont de Sully
- Rue Saint-Florentin / Chevalier Saint-Georges

### Réseau secondaire proposé à créer :

- Rue de la Cité / Coutellerie / Renard Beaubourg
- Etienne Marcel / Petit Champs / Grenier Saint-Lazare / 4 fils, etc.
- Rue du Louvre
- Général Lemonnier / Pyramides
- Pont Neuf
- Avenue de l'Opéra

## 2) Plan vélo parisien : présentation du schéma cyclable à l'étude

Les propositions de la Mairie de Paris Centre sur le plan proposé :

Réseau principal :

- Ajout de la complétude de la bidirectionnelle des **quais hauts** : aujourd'hui seule une petite portion (entre le tunnel des Tuileries et l'Hôte de Ville) est manquante pour créer une piste continue et longue de plusieurs km traversant tout Paris Centre (et au delà).
- **Place du Chatelet** : la MPC a demandé un traitement qualitatif.
- **Boulevard Beaumarchais** : la MPC a demandé à créer une continuité cyclable entre les places de la Bastille et de la République sur le boulevard Beaumarchais/Filles du Calvaire/Temple
- **Sébastopol** : la MPC a demandé un doublement de la piste cyclable. La Ville a plutôt retenu l'aménagement d'axes parallèles (le plus proche étant Beaubourg/Renard)

Réseau secondaire :

- Proposition d'aménager **l'axe 4 septembre / Réaumur** plutôt que Etienne Marcel / Grenier Saint-Lazare, car la circulation à vélo y est plus difficile.
- Maintien de **l'axe Renard/Beaubourg** qui représente une priorité pour la MPC.

Des modifications pourront aussi être décidées directement par la Ville de Paris (ex : incertitude sur le maintien de l'avenue de l'Opéra dans les axes secondaires).

## 2) Plan vélo parisien et au-delà

La transformation d'une ville pensée et aménagée pour les automobilistes en une ville cyclable passe principalement par des **aménagements structurants** et un maillage cyclable dense et cohérent. **C'est l'ambition du plan vélo.**

Au-delà de ces aménagements indispensables qui redessinent la Ville, des ajustements plus fins et des interventions de confort sont nécessaires pour **accompagner les habitants dans ce changement des mobilités. C'est l'ambition de la politique locale que nous menons** au travers, notamment:

- De la matérialisation des contre-sens cyclable dans les petites rues ;
- De l'implantation de stationnement, notamment sécurisé, dédié aux vélos ;
- Du déploiement de mobilier type pompe et borne de réparation ;
- Du soutien à l'éco-système vélo : bourses, ateliers etc.

### Échange avec le comité :

Les membres du Comité saluent globalement l'ambition du plan mais font part de leurs inquiétudes sur les délais de réalisation au vu notamment du bilan de la précédente mandature (durant laquelle environ la moitié du plan vélo a été réalisé) et du retard pris dans les premiers aménagements.

Le Comité a également alerté sur le risque de sous dimensionnement des aménagements lors de leur conception au vu des usages constatés à posteriori sur les pistes de la précédente mandature.

# 3) Semi-pérennisation de la « coronapiste » de Rivoli / Saint-Antoine

## Contexte :

- La Ville de Paris a aménagé une piste cyclable temporaire après le premier déconfinement pour doubler la capacité de la piste cyclable de la rue de Rivoli / Saint-Antoine.
- L'aménagement a trouvé son public, avec des enjeux identifiés à l'usage : sens de circulation peu clairs entre la bidirectionnelle préexistante et la nouvelle piste cyclable complexifiant notamment la traversée piétonne, emplacement des places de livraisons entre les 2 pistes non adapté, respect de l'aménagement par les véhicules motorisés, insertion paysagère, etc.
- La Ville de Paris souhaite initier les travaux d'adaptation de la coronapiste d'ici la fin d'année 2021, sans travaux lourds de réaménagement complet de l'axe.
- Des travaux concessionnaire sont en cours sur une partie du linéaire, qui imposeront un phasage du chantier.
- Un projet à venir place Saint-Gervais qui pourra avoir des impacts sur la rue Saint-Antoine.

## Le cadre dans lequel s'inscrit la Mairie de Paris Centre :

- La Mairie de Paris Centre doit rendre mi-septembre ses propositions de modification du projet proposé, le cas échéant.
- La Mairie de Paris Centre a insisté sur la nécessité de consulter les usagers pour recueillir les propositions issues du vécu quotidien.
- L'avis du comité permettra de consolider l'avis donné par la Mairie de Paris Centre à la Ville de Paris sur cet aménagement.

# Semi-pérennisation de la coronapiste : découpage du projet

## Section 1

Place de la Concorde > rue de la Coutellerie – 2,4 km

Compétence Ville. Profil actuel homogène : bidi. / coronapiste /  
voie générale

## Section 2

Rue de la Coutellerie > Rue Lobau – 0,2 km

Compétence Préfecture de Police.

Profil actuel : PAS DE CORONAPISTE :

bidi. / voie de circulation générale / couloir bus

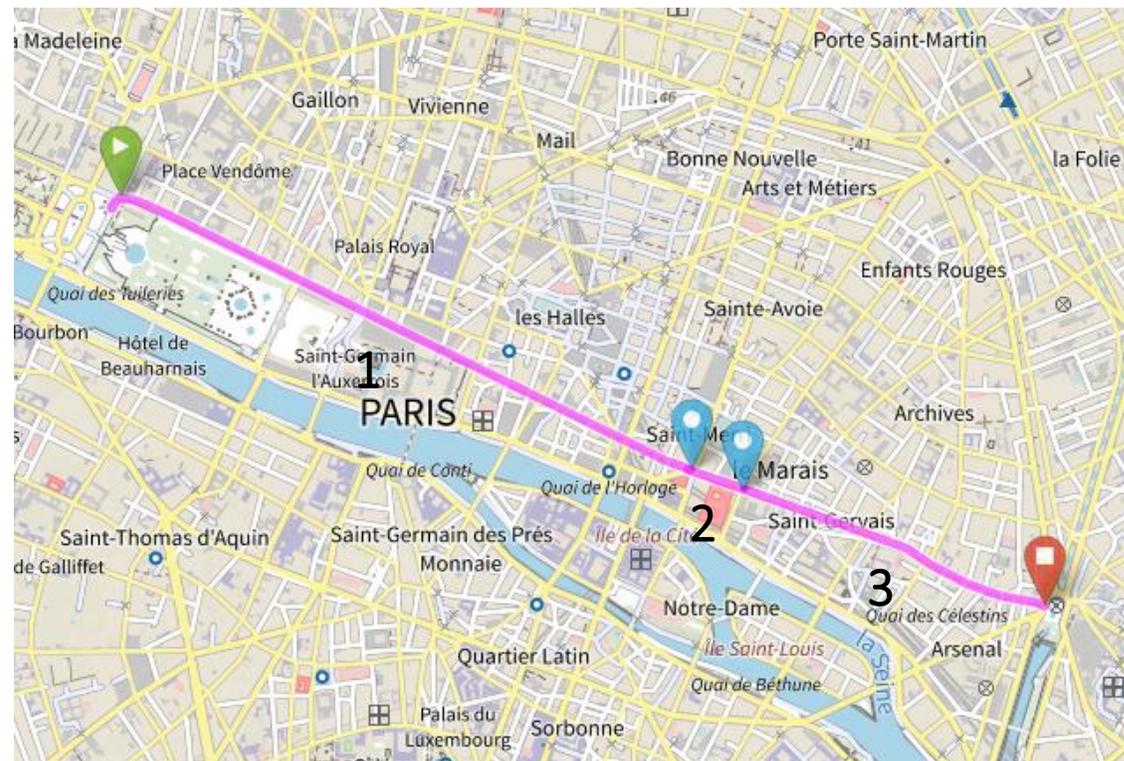
**Attention : emprise Eau de Paris présente jusqu'à avril 2022.**

## Section 3

Rue Lobau > place de la Bastille – 1,2 km

Compétence Ville.

Profil actuel hétérogène fortement impacté par projet couloir bus  
suite à inversion F. Miron (projet mémorial Saint-Gervais)



A l'étude :

- Section 1 pour réalisation 2021
- Section 2 pour demande accord à la PP et réalisation après départ Eau de Paris

La section 3 : sera étudiée ultérieurement

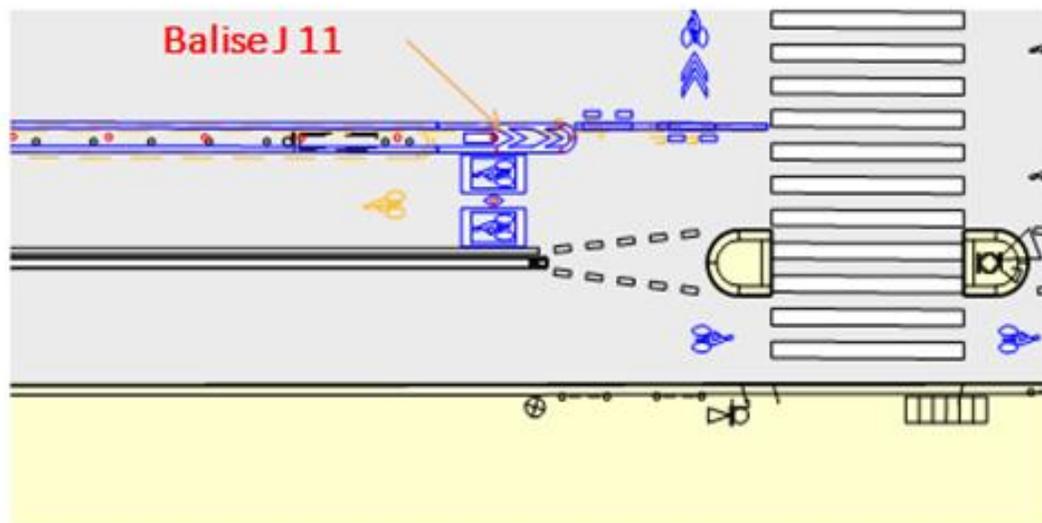
# Rappel des éléments de programme

- Transformation de la piste bidirectionnelle permanente en unidirectionnelle dans le sens Ouest > Est
- Suppression des GBA
- Remplacement des balises jaunes par des balises blanches et des potelets noirs et blancs
- Remplacement de la signalisation horizontale temporaire en signalisation permanente blanche



# Impact paysager des potelets

- Proposition : interdistance de 3 m
- NB : Les balises J11 blanches doivent être ponctuellement maintenues en amorce pour signalisation des obstacles



*Proposition de principe d'implantation des potelets noirs*

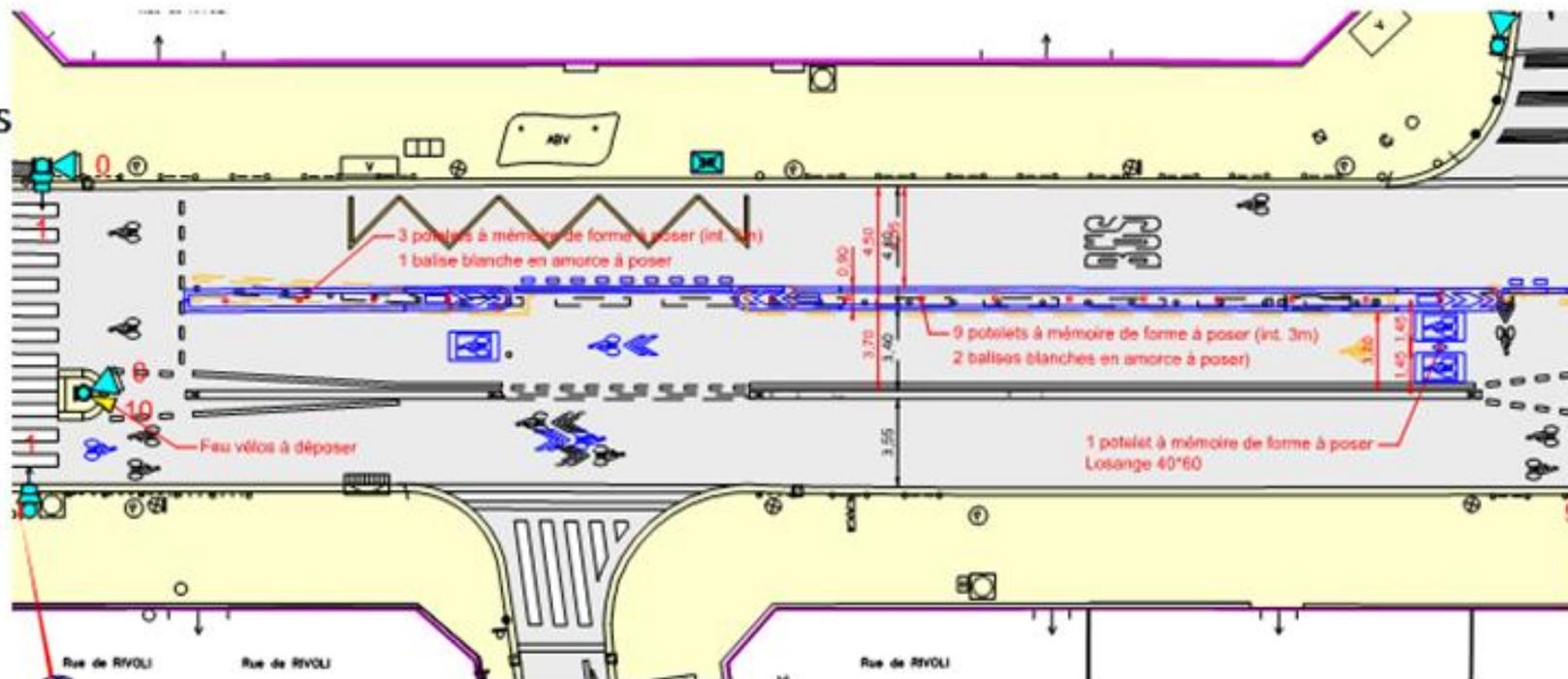
# Principes généraux – section courante

## Piste bidirectionnelle :

- Pas de dépose du séparateur (sauf exception)
- Effacement de la ligne axiale et des logos dans le mauvais sens (qui resteront un peu visibles sur l'asphalte) et logo centré
- Dépose des feux vélos inutiles (pour sens est-ouest)

## Coronapiste :

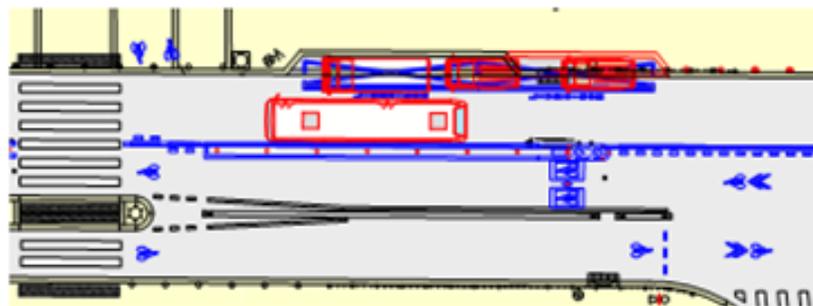
- Reprise de la double ligne blanche continue
- Logo vélo encadré (nouvellement inscrit à l'IISR)
- Pose de potelets noirs espacés de 3 m



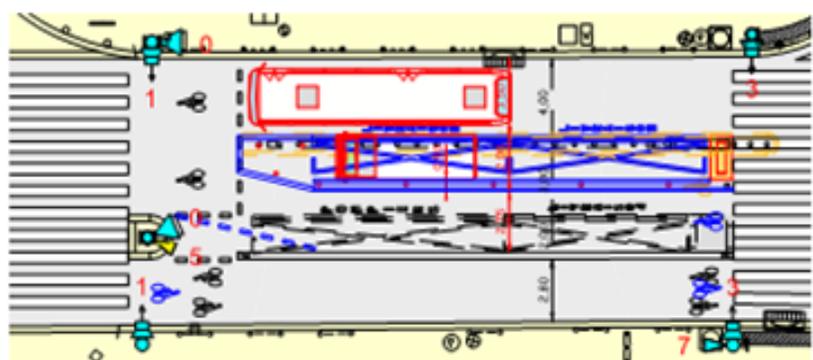
# Principes généraux – gestion des zones de livraison

- Côté pair de la circulation générale :
- Zones de livraisons inchangées côté pair aux n° 82, 104, 116, 142, 186, 188, 214, 236, 240 et 248
- Agrandissement zone de livraison au **n°88** (occupation fréquente de la coronapiste)
- Côté impair de la circulation générale :
- Zone de livraison décalée et réduite dans la rangée de potelets au **n°43** (pour éviter intrusion dans coronapiste)
- Zone de livraison maintenue en l'état au **n°85** avec franchissement de la coronapiste

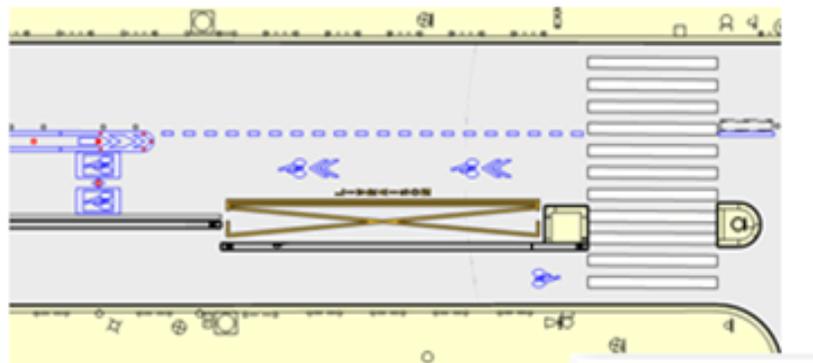
N°88



N°43

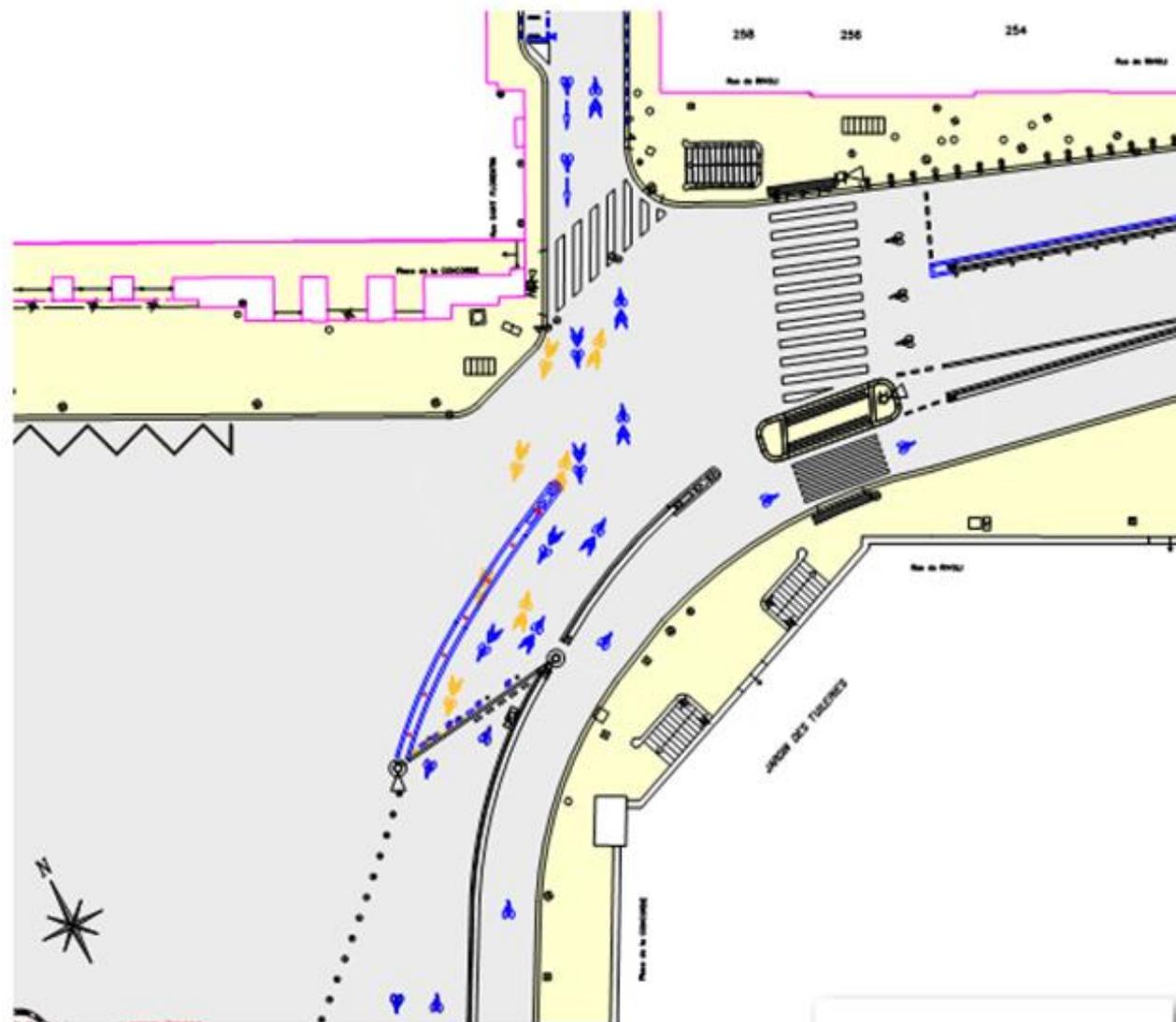


N°85



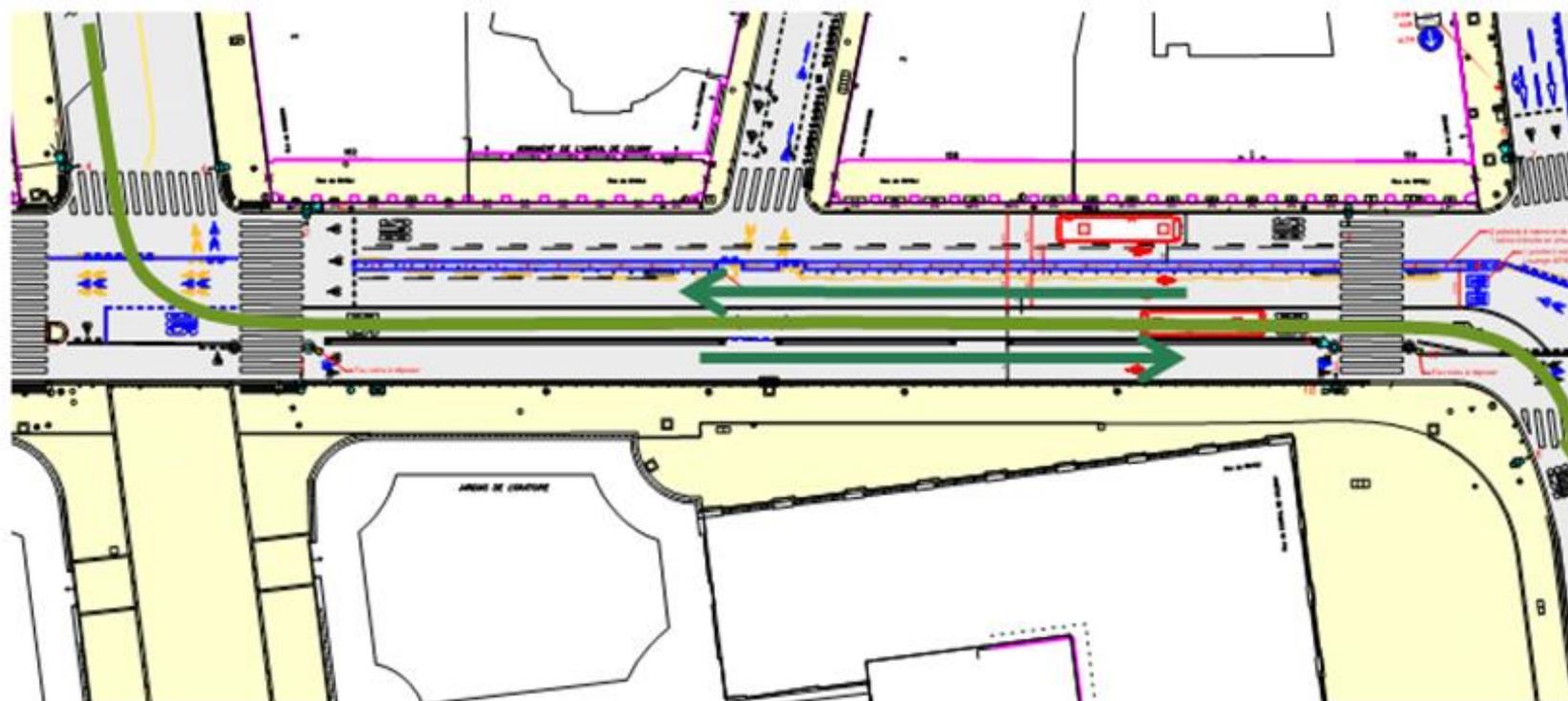
# Revue de plans – cas spécifiques

1. Concorde / St Florentin
2. Couloir bus intercalé entre Marengo et Amiral de Coligny
3. Carrefour Sébastopol



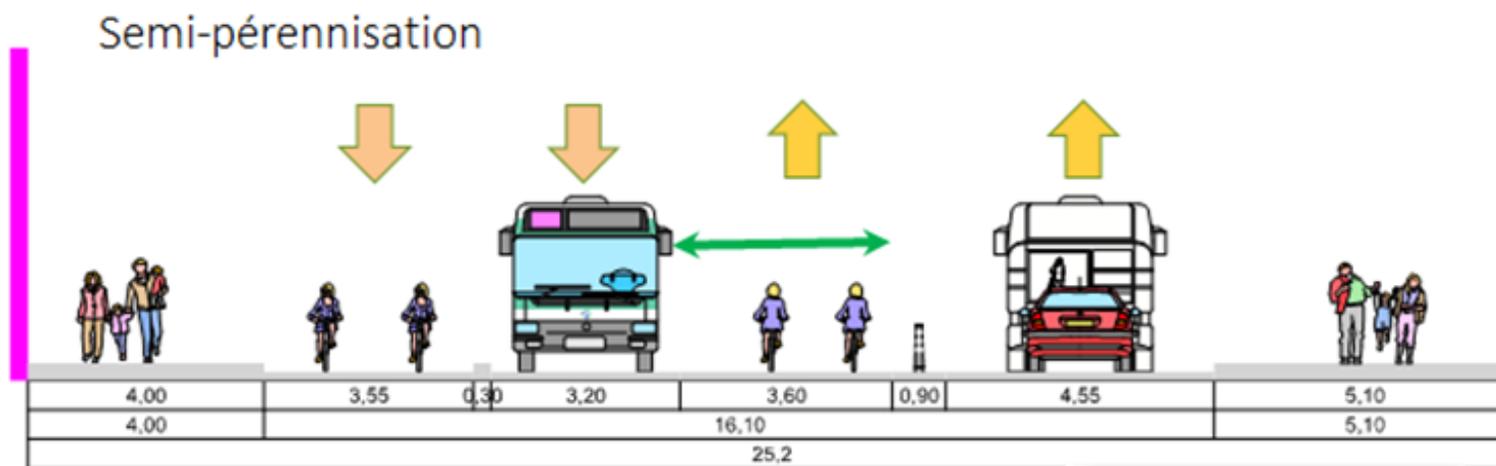
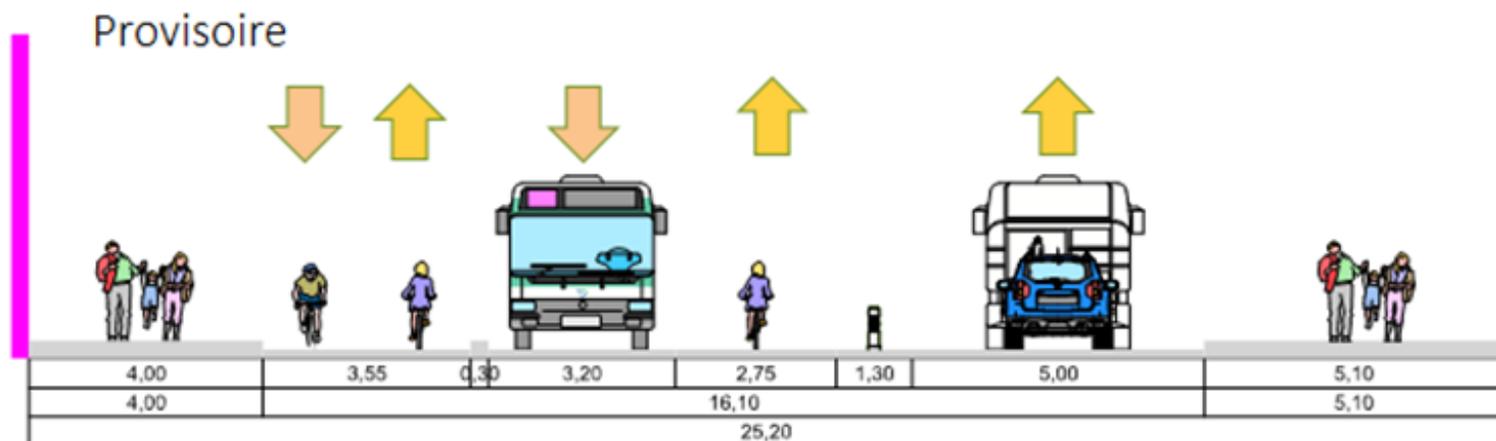
# Revue de plans – cas spécifiques

1. Concorde / St Florentin
2. Couloir bus intercalé entre Marengo et Amiral de Coligny
3. Carrefour Sébastopol



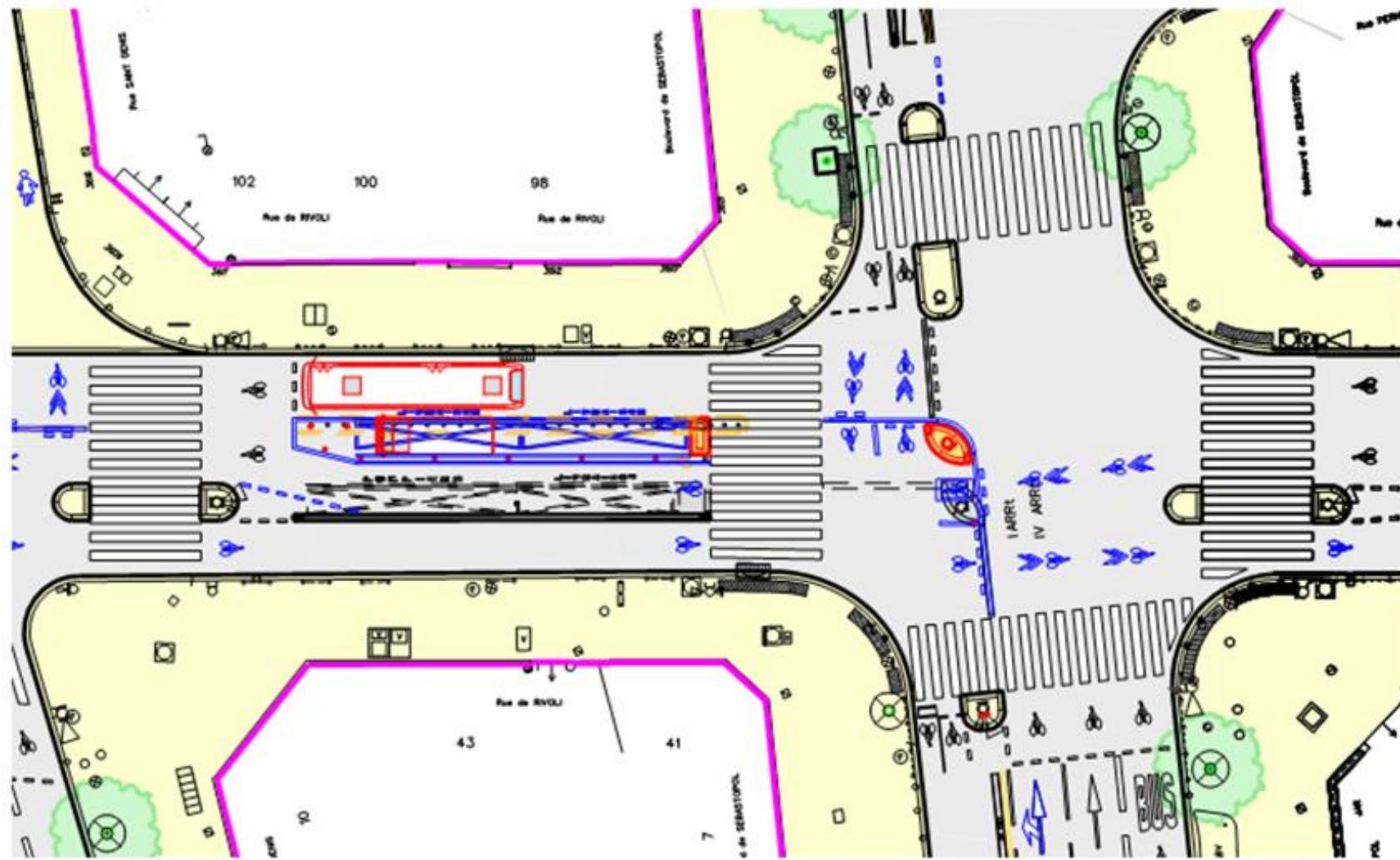
# Revue de plans – cas spécifiques

1. Concorde / St Florentin
2. Couloir bus intercalé entre Marengo et Amiral de Coligny
3. Carrefour Sébastopol



# Revue de plans – cas spécifiques

1. Concorde / St Florentin
2. Couloir bus intercalé entre Marengo et Amiral de Coligny
3. Carrefour Sébastopol



# Planning prévisionnel et budget

- Section 1 (hors Coutellerie)
- Sept. – oct. : étude et validation SLT + préparation chantier (phasage et coordination)
- Nov. – février 2022 : Travaux
- Chiffrage prévisionnel : 400 000 €
  
- Section 2
- 0,2 km de linéaire
- Fin avril 2022 : fin de l’emprise EDP
- Délais travaux à étudier en fonction du projet

*La SH de 2,4 km de voirie à reprendre :*

- ✓ *Effaçage de toute la signalisation horizontale (séparation existante entre coronapiste et voie de circulation, piste bidirectionnelle transformée en unidirectionnelle)  
NB : La qualité de l’effaçage nécessite la mise en œuvre de moyens particuliers (hydrodécapage, avec délais plus importants)*
- ✓ *Marquage des nouvelles circulations : plusieurs techniques de marquage mises en œuvre (peinture, bande thermocollée, enduit)  
NB : La phase de transformation de la bidirectionnelle en unidirectionnelle nécessite impérativement une intervention simultanée de l’entreprise de marquage et de l’entreprise SLT*

### 3) Pérennisation de la « coronapiste » de Rivoli / Saint-Antoine

#### Echange avec le comité :

Le projet a été bien accueilli dans son ensemble par le comité. Les membres du comité ont eu une semaine pour faire remonter par écrit à la Mairie leurs avis formalisés afin que ceux-ci soient intégrés au retour global de la Mairie aux services de la Ville.

Les pistes d'améliorations et les points de vigilance ci-dessous ont notamment été évoqués en séance :

- Traitement du carrefour Sébastopol avec un déplacement de « l'œil de chat » et l'enjeu de l'encombrement du carrefour ;
- Potelets en travers des pistes aux entrées à mettre en conformité avec les préconisations du Cérema (notamment sur la hauteur) ;
- Souhait de ne pas diminuer la largeur de la coronapiste par rapport à aujourd'hui ;
- La Mairie de Paris Centre a demandé un avis sur les besoins / la pertinence d'implantation d'arceaux sur le linéaire.

- Enjeu du positionnement des places de livraisons ;
- Discussion sur le tronçon avec la voie bus centrale en contre sens.

*Paris en Selle a apporté une contribution écrite jointe à ce compte-rendu.*

# Actualités Paris Centre sur les mobilités actives

- **Septembre 2021** – Aménagement réalisé des abords de 4 nouvelles écoles : rues Louvois, du Petit Musc, de Moussy et Geoffroy l'Asnier.
- **À partir d'octobre 2021** – Poursuite des aménagements pour la pérennisation des aménagements temporaires en faveur des piétons, rue par rue.
- **20 septembre 2021** - réunion publique de lancement de la démarche de révision du plan de circulation pour le quartier « Embellir » : le Marais et les Iles.
- **Novembre 2021** – réunion publique de bilan de la démarche « Embellir votre quartier » pour le Marais et les Iles : présentation des projets retenus et ceux soumis au vote.
- **D'ici la fin 2021** : installation des bornes de réparation vélo sur l'espace public évoqué au comité de janvier 2021.
- **Fin 2021** – Aménagement de la rue aux écoles Saint-Martin et de ses abords .
- **Ouverture de l'atelier de réparation vélo de la Régie de Quartier Paris Centre depuis début septembre : RDV au 20 rue Meslay (Paris 3<sup>e</sup> arrondissement)**



# La suite du comité des mobilités actives

---

Prochaine séance du comité le [23/11/2021](#)

Ordre du jour provisoire (susceptible d'évolution) :

- Révision du plan de circulation du Marais et des Iles
- Rues aux écoles